Bulletin d'inscription (* champs obligatoires) :

Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

_____

☎ **Portable*** : _____

Courriel@* : _____

Sexe*: ☐ Homme ☐ Femme

VAE* *(Vélo à Assistance Electrique)* ☐ oui ☐ non

Validation souhaitée par * :

☐ carton de pointage (que nous vous enverrons)

☐ envoi de traces GPS (Strava) ou *relive*

Date de naissance* : _____/_____/_____

- - - - - - - - - - - - - -

Nom du Club : _____

Fédération : ☐ FSGT ☐ FFV (FFCT)

☐ FF Triathlon ☐ FFC ☐ autre : _____

N° licence si FSGT 69 : _____

- - - - - - - - - - - - - -

☐***Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.**

☐***J'atteste être détenteur d'une assurance Responsabilité Civile.**

Date* : _____

Signature* :

Bulletin à renvoyer dûment rempli avec chèque de règlement de 6 € à l'ordre de *'la Roue Sportive de Meximieux'* à l'adresse :

Les Toqués du Col de Portes
chez Nicolas Durand
277 chemin des Roches
01150 Lagnieu

Partie à conserver

L'inscription :

Version papier : Elle devra parvenir au responsable, accompagnée du paiement de l'inscription (***6 €***), au moins deux semaines avant la tentative.
Dès réception des éléments d'inscription, le participant recevra un carton d'homologation à poinçonner lors de chaque ascension et sur lequel il indiquera ses horaires de passage.

- - - - - - - - - - - - - -

Lieu de pointage

1. Au départ de chaque face, par pointage grâce aux boitiers de pointage avec pince (voir emplacements sur site Internet)
2. Au sommet : pointage à chaque ascension (pince accrochée sur le poteau de la confrérie).

En cas de difficulté pour effectuer un pointage, il est possible de faire parvenir une photographie. Sinon les organisateurs feront confiance en l'honnêteté des participants.

Les envois de tracés GPS sont acceptés.

- - - - - - - - - - - - - -

Homologation

Après retour, par voie postale, de la carte de route dûment poinçonnée, le nouveau membre recevra par mail son diplôme qui validera son intégration dans la confrérie.
Les participants doivent effectuer au minimum deux ascensions (une sur chaque versant : Rhône et Albarine/Furans).

- - - - - - - - - - - - - -

Sécurité/ extrait du règlement

Les participants doivent respecter le Code de la route, les éventuelles interdictions occasionnelles et posséder un éclairage conforme et un gilet jaune réfléchissant si ceux-ci s'avèrent nécessaires.
Le port du casque est très vivement conseillé.
Les participants doivent obligatoirement posséder une assurance responsabilité civile.
En cas d'accident, la responsabilité des organisateurs ne peut en aucun cas être engagée. **Les participants ne doivent pas jeter leurs déchets dans la nature !**

Avant toute inscription, règlement complet à lire sur le site Internet de la confrérie.

- - - - - - - - - - - - - -

Informations et contact :

Site Internet :**https://toquesducoldeportes.jimdofree.com**

Courriel : **toquescoldeportes@gmail.com**